



REGLEMENT 2019

AMATEUR GOLD TOUR FFE - ESTHEDERM



CSO

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur et FEI en vigueur.

I. GENERALITES

Le circuit « Amateur Gold Tour FFE - Esthederm » se déroule sur des concours « CSI » avec une finale à Lyon lors du CSI5*-W du 1^{er} au 3 novembre 2019 où les 30 meilleurs cavaliers Amateur français du circuit participeront.

- Les étapes du circuit « Amateur Gold Tour FFE - Esthederm » se déroulent sur des concours internationaux CSI Amateur, conformément à la classification FEI, répondant à la convention d'organisation définie par la Direction Technique Nationale de la FFE.
- Une finale est organisée à Lyon durant le CSI5*-W.
- A l'issue de chaque étape du circuit « Amateur Gold Tour FFE - Esthederm », des points sont attribués :
 - aux 8 premiers cavaliers français en fonction de leur classement dans le Grand Prix.
 - au-delà de la 8^{ème} place, 2 points sont attribués aux cavaliers classés dans le 1^{er} quart.
 - au-delà du premier quart, 1 point participatif est attribué à chaque cavalier français ayant participé à l'épreuve Grand Prix
 - 1 point supplémentaire est attribué aux cavaliers par épreuve terminée (sans abandon ni élimination) les deux premiers jours.

Pour prétendre figurer au classement général, le cavalier doit avoir participé à au moins **3 épreuves Grand Prix CSI Amateur du circuit « Amateur Gold Tour FFE - Esthederm »**. Seuls les 8 meilleurs classements d'un cavalier français sur **l'épreuve Grand Prix du dimanche** des étapes du circuit sont comptabilisés pour le classement général.

Les 30 meilleurs cavaliers du classement général sont autorisés à participer à la finale.

II. EPREUVES

Les épreuves ci-dessous doivent obligatoirement être programmées entre 10h00 et 16h00.

Date	Titre de l'épreuve	Hauteur	Particularités
1 ^{er} jour	Epreuve deux phases à temps différé (art 274.5.6)	120 cm	
2 ^{ème} jour	Epreuve Barème A au chrono sans Barrage (art 238.2.1)	120 cm	
3 ^{ème} jour	Grand Prix Barème A au chrono avec Barrage (art 238.2.2)	125 cm maximum	Piste principale du concours

III. ENGAGEMENTS

Les engagements doivent se faire via FFECOMPET.

Le montant des engagements est proposé par l'organisateur, sous réserve du respect du règlement FEI, et validé par la FFE.

Pour participer aux étapes du circuit « Amateur Gold Tour FFE - Esthederm », les cavaliers français doivent être titulaires d'une LFC Amateur et être âgés de **14** ans minimum.

IV. DOTATIONS EPREUVES

Date	Titre de l'épreuve	Dotations
1 ^{er} jour	Epreuve deux phases à temps différé (art 274.5.6)	Minimum 500 €
2 ^{ème} jour	Epreuve Barème A au chrono sans Barrage (art 238.2.1)	Minimum 1000 €
3 ^{ème} jour	Grand Prix Barème A au chrono avec Barrage (art 238.2.2)	Minimum 1500 €

Pour chacune des épreuves listées ci-dessus, l'organisateur d'une étape s'engage à remettre 1 prix pour 4 cavaliers partants selon la répartition réglementaire du règlement jumping FEI en vigueur.

V. REPARTITION DES POINTS

A chaque étape du circuit « Amateur Gold Tour FFE - Esthederm », des points sont attribués aux 8 premiers cavaliers français en fonction de leur classement dans **l'épreuve Grand Prix du dimanche** de la manière suivante :

CLASSEMENT EPREUVE	POINTS ATTRIBUES
1 ^{er}	10 points
2 ^{ème}	9 points
3 ^{ème}	8 points
4 ^{ème}	7 points
5 ^{ème}	6 points
6 ^{ème}	5 points
7 ^{ème}	4 points
8 ^{ème}	3 points

Au-delà de la 8^{ème} place, **2** points sont attribués aux cavaliers classés dans le 1^{er} quart.
 Au-delà du premier quart, les cavaliers français se verront attribuer 1 point participatif.

S'il y a moins de 30 partants dans l'épreuve Grand Prix, les points mentionnés précédemment sont divisés par 2.

Sur les épreuves du 1^{er} et 2^{ème} jour, les cavaliers se verront attribuer 1 point supplémentaire par épreuve terminée (sans abandon ni élimination).

Une participation au Championnat de France Amateur Elite du Mans du 2 au 4 aout 2019 est comptabilisée dans le nombre de participations pour prétendre figurer au classement général et engendre 4 points bonus. Le cavalier doit avoir au moins terminé la 1^{ère} épreuve du championnat (sans abandon, ni élimination) pour se voir attribuer des points bonus.

VI. FINALE

QUALIFICATION :

Pour prétendre figurer au classement général et participer à la finale, le cavalier doit avoir participé à au moins **3 épreuves Grand Prix CSI Amateur du circuit « Amateur Gold Tour FFE - Esthederm »**. Seuls les 8 meilleurs classements d'un cavalier français sur **l'épreuve Grand Prix du dimanche** des étapes du circuit sont comptabilisés pour le classement général.

Les 30 meilleurs cavaliers du classement général sont autorisés à participer à la finale.

En cas de désistement d'un cavalier figurant dans les 30 premiers, le cavalier suivant au classement général ayant effectué sa demande de participation est autorisé à participer à la finale et ainsi de suite pour atteindre le nombre de 30 cavaliers participant à la finale.

En cas d'égalité et pour départager les ex-æquo à la dernière place des qualifiés, le nombre de premières places, puis de deuxièmes places, puis de troisièmes places et ainsi de suite, obtenues sur les Grand Prix sera pris en compte.

Les cavaliers ayant terminé 2 épreuves Grand Prix 140 national ou international dans l'année en cours ne peuvent pas participer à la finale.

DEROULEMENT:

Le classement et les pénalités de la 1^{ère} et 2^{ème} épreuve ne sont pas comptabilisés pour déterminer le vainqueur de la finale.

L'ordre de départ de l'épreuve Grand Prix est l'ordre inverse du classement du circuit avant la finale de Lyon. En cas d'ex-aequo, l'ordre de départ sera déterminé par le classement de l'épreuve de la veille.

Le couple vainqueur de la finale est le vainqueur de l'épreuve Grand Prix « Amateur Gold Tour FFE - Esthederm ».

VII. PRIX DU MEILLEUR CAVALIER

Le premier cavalier du classement général du circuit « Amateur Gold Tour FFE - Esthederm » sera récompensé.



Pour prétendre à ce prix, le cavalier doit avoir participé à au moins à **3 épreuves Grand Prix CSI Amateur du circuit « Amateur Gold Tour FFE - Esthederm »**.

Seuls les 8 meilleurs classements d'un cavalier français sur **l'épreuve Grand Prix du dimanche** des étapes du circuit sont comptabilisés pour le classement général, hors Grand Prix de la finale à Lyon lors du CSI5* W.

En cas d'égalité et pour départager les ex-æquo, le nombre de premières places, puis de deuxièmes places, puis de troisièmes places obtenues sur les Grand Prix sera pris en compte.

VIII. CALENDRIER 2019

1	Nantes	44 – Pays de la Loire	25 au 27 janvier
2	Royan	17 – Nouvelle Aquitaine	6 au 10 mars
3	Le Mans	72 – Pays de la Loire	21 au 24 mars
4	Sancourt	59 – Hauts-de-France	16 au 19 mai
5	Bourg en Bresse	01 – Auvergne-Rhône-Alpes	23 au 26 mai
6	Hardelot	62 - Hauts-de-France	30 mai au 2 juin
7	Mantes la Jolie	78 – Ile-de-France	29 mai au 2 juin
8	Deauville	14 - Normandie	13 au 16 juin
9	Vichy	03 - Auvergne-Rhône-Alpes	27 au 30 juin
10	Blaye	33 – Nouvelle-Aquitaine	11 au 14 juillet
11	Fontainebleau	77 – Ile-de-France	18 au 21 juillet
CHPT	Le Mans	72 – Pays de la Loire	2 au 4 aout
12	Macon Chaintre	71 – Bourgogne-Franche-Comté	12 au 15 septembre
13	Jardy	92 – Ile-de-France	13 au 15 septembre
14	Canteleu	76 - Normandie	19 au 22 septembre
15	Barbizon	77 – Ile-de-France	4 au 6 octobre
Finale	Lyon	69 - Auvergne-Rhône-Alpes	1 ^{er} au 3 novembre